

Flashé a un feu rouge.

Par donovan30, le 25/11/2012 à 16:41

Bonjour,

Je me suis fait flasher à un feu rouge mais j'étais arreté, le capot de ma voiture dépassait de 50 cm.

Je risque quoi ?

Merci d'avance.

Par Tisuisse, le 25/11/2012 à 19:01

Bonjour,

Pour les feux rouges, se sont 2 photos qui sont prises à une franction de seconde d'intervalle. Si, sur les 2 photos, la voiture a avancé dans le carrefour, c'est verbalisé dans le cas contraire, si sur la seconde photo la voiture occupe la m^me place que sur la première, il y a peu de chance d'etre verbalisé. Attendez donx une quinzaine de jours et vous nous direz si vous avez reçu, ou non, l'avis de contravention.

Grillé un feu rouge c'est une amende de 4e classe et 4 points du permis.